Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230921-DEL20230912-DE

Conseil communautaire
Séance du 21 septembre 2023

Délibération

N° 2023_09_12

Clôture du budget annexe ZAE Ecretteville

L'opération d'aménagement de la Zone d'Activités Economiques (ZAE) d'Ecretteville-les-Baons a été décrite dans un budget annexe dédié, avec une comptabilité de stocks (budget n° 316).

L'ensemble des travaux d'aménagement ayant été réalisés et tous les lots vendus et réglés, il convient de clôturer ce budget annexe.

Le bilan définitif de cette opération s'établit comme suit :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
6015 Terrain à aménager	**74 291,19 €**	**7015 Ventes de terrains**	**964 000,00 €**
Terrain	74 291,19 €	Vente terrain	240 000,00 €
		Vente terrain	724 000,00 €
6045 Etudes et prestations de services	**8 273,08 €**		
Géomètre	3 660,00 €		
Géotechnique	1 600,00 €		
Diagnostic risques	13,08 €	**758 Autres produits de gestion courante**	**1,69 €**
Maitrise œuvre	3 000,00 €	Régularisation TVA	0,69 €
		Autre	1,00 €
605 Equipements et travaux	**83 879,03 €**		
Travaux VRD	76 298,73 €		
Travaux réseau électrique	4 031,73 €	**77 Produits exceptionnels**	**53 486,35 €**
Télécommunication	3 548,57 €	Régularisation rattachements	53 486,35 €
608 Frais accessoires	**1 463,41 €**		
Frais taxe foncière	1 463,00 €		
Régularisaion centimes TVA	0,41 €		
TOTAL GENERAL	**167 906,71 €**	**TOTAL GENERAL**	**1 017 488,04 €**
		Excédent de clôture	**849 581,33 €**

Ce bilan présente un excédent de fonctionnement de 849 581,33 € qu'il convient de reverser au budget principal.

Le Quorum constaté,
Le Conseil communautaire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230921-DEL20230912-DE

Paraphe : _____

Vu les budgets primitifs du budget principal et du budget annexe de la ZAE d'Ecretteville délibérés le 13 avril 2023 ;
Vu l'avis favorable de la commission Finances en date du 7 septembre 2023,
Vu l'avis favorable du Bureau en date du 12 septembre 2023,
Ayant entendu l'exposé de Mme Françoise DENIAU,
Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Décide :

Résultat du vote : adoptée à l'unanimité
(Pour : 42 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

1. – D'approuver la clôture du budget annexe ZAE Ecretteville.

2. – D'approuver le bilan définitif de l'opération d'aménagement de terrains de la ZAE d'Ecretteville.

3. – D'autoriser le reversement de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 849 581,33 € de ce budget annexe au budget principal.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
M. Michaël DODELIN

Le Président
M. Gérard CHARASSIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Conseil communautaire
Séance du 21 septembre 2023

Sur convocation adressée le 15 septembre 2023,

Étaient présents (33) :

M. Didier TERRIER,
Mme Stéphanie ETIENNE,
M. Dominique MACE,
Mme Martine LEBORGNE,

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230921-DEL20230912-DE

Mme Catherine MAILLOT,
M. Louis EUDIER,
Mme Jean-Louis LUC,
M. Eric CARPENTIER,
Mme Céline DAMBRY,
M. Éric RENÉE,
M. Claude BELLIN,
M. Vincent LEMETTAIS,
M. Gérard LEGAY,
Mme Régine HAUZAY,
M. Pascal LEBORGNE,
Mme Odile DECHAMPS,
M. Michaël DODELIN,
M. Jean-Marc DOUCET,
M. Gilles COTTEY,
Mme Josiane GILLE,
M. Jacques CAHARD,
Mme Natacha BLY,
Mme Virginie BLANDIN,
M. Gérard CHARASSIER,
Mme Françoise DENIAU,
M. Christophe ADE,
Mme Lorena TUNA,
M. Florian LEMAIRE,
Mme Françoise BLONDEL,
Mme Marie-Claude HERANVAL,
M. Jean-François LE PERF,
Mme Denise HEUDRON,
M. Thierry SOUDAIS

Étaient représentés (9) :

M. Alain LOPEZ
Représenté par M. Eric CARPENTIER,
M. Mario DEMAZIERES
Représenté par Mme Odile DECHAMPS,
Mme Catherine DUCHESNE
Représentée par M. Michaël DODELIN,
M. Sylvain GARAND
Représenté par M. Gérard CHARASSIER,
Mme Sandrine NORDET
Représentée par M. Jean-Marc DOUCET,
M. Francis ALABERT
Représenté par Mme Virginie BLANDIN jusqu'à 19h25, q. n° 4,
M. Alain BREYSACHER
Représenté par Mme Denise HEUDRON jusqu'à 19h36, q. n° 8,
Mme Herléane SOULIER
Représentée par M. Florian LEMAIRE,
M. Arnaud MOUILLARD
Représenté par Mme Lorena TUNA,

Étaient absents (3) :

M. Lionel GAILLARD,
Mme Dominique TALADUN,
M. Laurent BENARD

Président de séance : M. Gérard CHARASSIER

Secrétaire de séance : M. Michaël DODELIN

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230921-DEL20230912-DE